



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 17

Jean COUPE

N/Réf. : JC/fs.89/5898

DATE 21 NOVEMBRE 1989

OBJET CONTROLE DES MATERIELS, NEUFS OU D'OCCASION, AVANT LEUR
PREMIERE UTILISATION PAR LES PROPRIETAIRES.

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

TOUS LES EQUIPEMENTS DE SAUTS

TEXTE

Après réception de son équipement sac-harnais, contrôle rapide de ce dernier et montage des voilures, le propriétaire effectue un premier saut avec son parachute.

A l'ouverture, une manille se désolidarise de son élévateur, ce qui conduit le parachutiste à libérer sa voile principale, puis à mettre en oeuvre son parachute de secours.

L'examen au sol du matériel fait apparaître que la boucle terminale d'un élévateur avait été collée, opération préparatoire à l'exécution de la couture, mais que celle-ci n'avait pas été effectuée.

Cet incident, qui s'est bien terminé, aurait pu avoir une suite tragique si cette carence de fabrication avait concerné un élévateur de la voile de secours ou si cet incident était survenu à un élève.

Il est rappelé et conseillé à tous les parachutistes, pour leur propre sécurité ou celle des élèves dont ils ont la charge, qu'ils doivent procéder à un examen minutieux du matériel neuf qu'ils reçoivent ou du matériel d'occasion qu'ils ont acheté.

En ce qui concerne les matériels neufs, des défauts ou anomalies de fabrication peuvent avoir échappé à la vigilance des services de contrôle de l'industriel.

DECISION FEDERALE :

Parachutes école, contrôler en particulier les coutures des élévateurs de la voile de secours.

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques avec affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - Directeur Général - Membres du CTP - C.T.R. - MM. TOURNIER et CHALOIN

PARACHUTES DE FRANCE - PARACHUTE SHOP - Sté PARA FUN

Jean COUPE
Président du C.T.P.

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques avec affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - Directeur Général - Membres du CTP - C.T.R. - MM. TOURNIER et CHALOIN.